

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/05/2022

SEANCE DU 9 MAI 2022

Délibération n° D-2022-156

**Parc des expositions - Implantation d'un centre de vaccination -
Modification**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

Direction Animation de la Cité

Parc des expositions - Implantation d'un centre de vaccination - Modification

Madame Jeanine BARBOTIN, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Parc des Expositions accueille un centre de vaccination géré par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Niortais (CPTS) en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

A ce titre, la délibération D-2022-18 du 31 janvier 2022 autorise la mise à disposition du Pavillon des Colloques pour l'année 2022.

Or, les besoins de l'ARS évoluant en fonction de la situation sanitaire, il convient de prévoir que tout bâtiment du parc des expositions puisse être mis à disposition de la CPTS pour accueillir le centre de vaccination en fonction de l'évolution de l'épidémie de la COVID-19.

La Ville de Niort supporte les coûts d'exploitation. Pour l'année 2022, l'estimation mensuelle de ces coûts s'élève à la somme de 5 170,00 € HT soit 6 204,00 € TTC.

Le Parc des Expositions adressera chaque mois un titre de recettes, sur la base du montant mensuel estimé, à la CPTS.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser, à compter du 1^{er} avril 2022, l'utilisation d'un bâtiment sur le Parc des Expositions comme centre de vaccination par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Niortais pour un montant mensuel de 5 170,00 € HT soit 6 204,00 € TTC ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjointe déléguée

Signé

Jeanine BARBOTIN